

## **Programme 2015 des Formations juridiques**

---

### **L'Etat de santé du salarié (1 journée)**

Visites médicales  
Article 41 et cycles d'indemnisation  
Mi-temps thérapeutique  
Article 42 (longue maladie)  
Invalidité  
Inaptitude

---

### **Les congés annuels (1 journée)**

L'ouverture des droits à congé  
La durée des congés  
La prise des congés  
L'indemnisation des congés

---

### **Le recrutement (1 journée)**

Le recrutement en CDI  
La période d'essai  
Le stage probatoire  
Les clauses contractuelles  
Le temps partiel  
La mutation

Le CDD  
Les cas de recours  
La durée  
Les successions

---

### **Le droit disciplinaire et la rupture du contrat de travail (1 journée)**

La définition de la faute et typologies  
Les sanctions disciplinaires  
La procédure disciplinaire conventionnelle  
Les modes de rupture du contrat de travail à l'initiative du salarié (démission, prise d'acte, départ volontaire à la retraite)  
Les modes de rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur (licenciement, mise à la retraite à l'initiative de l'employeur)  
Les modes de rupture du contrat de travail d'un commun accord (rupture conventionnelle)  
Les conséquences de la rupture (indemnités, préavis)

---

### **La durée du travail (1 journée)**

La notion de travail effectif  
Les temps de trajet  
Les jours fériés  
La journée de solidarité  
Les heures supplémentaires  
L'horaire variable  
La RTT  
Les forfaits jours  
Le compte épargne temps

## La classification et la rémunération (1 journée)

### La classification

Les caractéristiques principales (grilles, critères classant, niveaux, coefficients, plage salariales)

L'expérience professionnelle

Le développement professionnel

Le parcours professionnel

### La rémunération et les règles d'attribution

La gratification annuelle

L'allocation vacances

Les principales primes et indemnités

## Initiation à la Convention collective (1 journée)

***Cette journée est destinée aux personnes qui souhaitent disposer d'un premier niveau d'information concernant les spécificités conventionnelles en matière de gestion du personnel***

Les particularités conventionnelles :

Les CDD et l'article 17

Les stages probatoires

La mobilité et l'article 16

La maladie et l'article 41

La longue maladie et l'article 42

Les particularités conventionnelles en termes de rémunération

Les 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> mois de salaire (allocation vacances et gratification annuelle)

Les congés payés et l'article 38

Le congé sans solde de l'article 40

Le congé parental de l'article 46

La procédure disciplinaire de l'article 48